« Vivre bien à Lanuéjols »

BULLETIN MUNICIPAL DE LANUEJOLS **Décembre 2021 n°26**

Les enfants à l'école de Lanuéjols, en compagnie de leur nouvel instituteur M. Alexandre MORISSEAU.

La Mairie **04.67.82.70.83**

Ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi 09h-12h et 13h-17h

Mercredi 09h-12h et 15h30-17h30

Vendredi 09h-12h

L'agence postale et la Bibliothèque

Les horaires ne changent pas :

sept-juin 10h15-12h15 du lundi au vendredi

juillet-août 09h15-12h15 du lundi au vendredi

ÉDITO DU MAIRE

Chers habitants et amis de Lanuéjols,

A l'heure où nous ne savons pas encore comment nous allons passer les fêtes de fin d'année, alors que nous espérions tous un retour à la vie normale avec la campagne de vaccination, il nous faut garder espoir. Le nouveau variant du virus de la Covid, qui pourtant porte le joli nom grec de « petit o » (Omicron), menace à nouveau notre santé, notre vie sociale, familiale et communautaire.

Aussi, à ce jour, je ne peux vous promettre que nous pourrons nous retrouver pour la cérémonie traditionnelle des Vœux et partager un verre de l'amitié. Pourtant ce serait nécessaire. Depuis le début du mandat, nous avons très souvent été privés du contact direct, se rencontrer pouvant faire courir le risque de se contaminer. Pour un Maire cette distance imposée, mais pourtant nécessaire, est pénible. Ne m'en tenez pas rigueur. Je suis souvent en réunion hors de la commune et je sais que je peux être aussi un vecteur de contamination.

Ce bulletin essaie de venir compenser cette absence de contact direct pour que vous sachiez ce que l'ensemble de l'équipe municipale fait, pour que vous puissiez continuer à « Vivre bien » à Lanuéjols et j'allais ajouter « malgré tout » !

Nos efforts doivent porter sur **le tri des déchets**, car les poubelles grises qui sont ensevelies à Bellegarde nous coutent très cher, au final pour 2020 : collecte, transport et traitement : **483€ la tonne !!!** Il nous faut absolument éviter de jeter dans ces containers tout ce qui peut être recyclé. Cela peut nous faire faire des économies (des tests ont montré que cela concerne les 3/4 des déchets déposés dans ces containers gris !). Le verre, le carton, les plastiques, le métal tout cela est revendu par le Symtoma et vient en diminution des coûts. Cela devrait nous permettre de ne pas voir la taxe augmenter de façon exponentielle, dans les années à venir. Cet effort, il nous faut tous le faire, pour la planète et pour notre portemonnaie ! **Payer plus ou trier mieux, à nous de choisir !**

2022 qui arrive va connaitre : le démarrage des travaux de la place que nous espérons pouvoir inaugurer avant l'été ; la commercialisation du lotissement ; les travaux « eau et assainissement » et la réfection de la rue du Barry ; le début de la réfection de la rue du Serre avec la reprise du mur de soutènement à l'entrée du village. Nous allons poursuivre les travaux de rénovation de voirie, aménager le parking des gites qui inonde les bâtiments ; sécuriser la traversée d'Aiguebonne et de la Mouline. Tout cela causera un peu de gêne pour la circulation et le stationnement mais participera à embellir notre commune de façon durable. Il nous faudra peut-être reporter certains travaux à 2023 (deuxième tranche de la voirie de Montjardin…) si nous ne pouvons pas tout assumer financièrement. La pompe à chaleur de l'école est tombée en panne et semble hors d'usage après dix années de service, il nous faudra changer cet équipement et en attendant chauffer ces bâtiments au fioul !

Il y a encore beaucoup de travaux à réaliser, mais il nous faut rester raisonnable et pragmatique. Toute l'équipe municipale continuera à faire au mieux pour le développement et l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, au nom du Conseil municipal et de toute l'équipe du personnel communal, de très heureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire, Alexandre VIGNE

URBANISME

INFORMATION IMPORTANTE :

Avant d'entreprendre des travaux chez vous : aménagement de terrain, démolition d'une construction, aménagement d'un bâtiment, extension, clôture, abri de jardin véranda ou autre, **merci de passer en mairie** pour savoir si votre projet doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux, voire d'un permis de construire, ou si celui-ci ne nécessite pas de formalité particulière.
Cela pourra vous éviter d'être en infraction.

Pour cela Nathalie BERTOT, à la mairie, est à votre service du lundi au jeudi après-midi pour vous renseigner et vous aider à être en conformité avec la règlementation.

CONSTRUCTION NEUVE	AUTORISATION A DEPOSER
Pour toute construction nouvelle de **plus de 20m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol**	Permis de construire
Construction **entre 5 et 20 m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol**, hauteur inférieure ou égale à 12m	Déclaration préalable
Construction temporaire d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 35 m2 et implantée dans un terrain de camping	
TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE	**AUTORISATION A DEPOSER**
Extension **supérieure à 20 m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol**	Permis de construire
Changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment	
Extension entre 5 et 20 m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol	Déclaration préalable
Travaux de ravalement modifiant l'aspect extérieur	
Changement de destination sans modification de la structure porteuse ou de la façade	

DEMOLITION	AUTORISATION A DEPOSER
La construction qui doit être démolie se situe : ° dans un secteur sauvegardé avec périmètre délimité (Zone Cœur du Parc National des Cévennes)	Permis de démolir (pour les autres cas, veuillez-vous renseigner en Mairie)
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	**AUTORISATION A DEPOSER**
Piscine, mur de clôture, ouverture d'un portail, réfection de toitures, modification des façades ou des ouvertures, réfections en général… Pour plus d'infos, demandez en Mairie	Déclaration préalable

MASQUES POUR L'HIVER

Nous avions au début de la pandémie, commandé un stock important de masques en tissu, pour assurer la protection individuelle. Il nous en reste encore beaucoup, ils peuvent servir plusieurs fois, car ils sont lavables. Compte tenu de l'épaisseur de tissu, il faut profiter de l'hiver pour les porter, en plus de la protection contre les virus, ils vous tiendront chaud. Vous pouvez venir en retirer gratuitement à la Mairie.

COMMISSIONS EXTRA COMMUNALES

Nous souhaitons associer des personnes volontaires aux différentes commissions que nous voulons mettre en place pour faire les meilleurs choix, concernant l'avenir de notre commune.

Plusieurs commissions extra-municipales (associant élus et non élus) sont prévues. La commission « Déchets » est déjà opérationnelle et fait des propositions pour réorganiser la collecte et le traitement des déchets avec le souci, avec la Communauté de Communes, de maîtriser les coûts pour éviter les augmentations de la taxe, mieux recycler et réduire l'impact sur notre environnement. La commission « circuits-courts » travaillera à intégrer dans la préparation des repas de notre cuisine centrale, des produits locaux de qualité, dès que cela sera possible. Les élus en charge de la Commission des jeunes ont préparé le projet qui sera mis en œuvre dès janvier 2022, avec les jeunes intéressés de 7 à 18 ans.

En ce qui concerne les HLM : depuis juillet 2020 et en partenariat avec Habitat du Gard, nous avons pu redonner vie à la Résidence du Château. Cela a permis à plusieurs personnes de se loger dans de bonnes conditions, de rester ou de revenir au pays et à de nouveaux arrivants de pouvoir s'installer sur notre commune. Développer cette démarche est essentiel pour que notre village reste dynamique et assure son avenir (crèche, école, services publics, emplois, commerces…). Nous avions lancé un premier appel pour constituer une commission extra-communale sur « l'avenir des HLM », mais la Covid a peut-être dissuadé les vocations. A l'heure où nous voulons réhabiliter « l'Ancien Porche » et proposer l'accueil de nouveaux arrivants, pour les loger, leur proposer (éventuellement) un emploi, nous souhaiterions que cela soit piloté par une commission associant des volontaires pour participer à cette réflexion et à la mise en œuvre de ce projet. Si vous êtes intéressés prenez, dès que possible, contact avec le secrétariat de la Mairie. Merci d'avance.
Nous souhaitons pouvoir réfléchir ensemble dans une commission consacrée à l'accueil de nouveaux arrivants et au développement de notre commune.

PROJETS D'ÉCOLE 2021-2022

- Inscription aux Incorruptibles (financés par l'association de parents d'élèves)

- Une journée commune (2 écoles) est prévue à l'occasion de la Fête du court-métrage.

Projet Mémoire : intervenante : Valentine Martinez. En lien avec la résidence séniors des Ormeaux. Elaboration d'un spectacle qui mettra en scène un souvenir d'une personne âgée.

Journée de Noël avec l'école de Trèves : ateliers de PS (petite section) au CM2 le matin, spectacle financé par les mairies et friandises offertes par l'Association des Parents d'élèves. Le spectacle de l'école est un cadeau collectif offert par les mairies (Lanuejols et Trèves) : ce spectacle aura lieu le 14 décembre, dans la salle des fêtes de Lanuejols et s'intitule « Raphael et les étranges compagnons du père Noel ».

Journée de la transhumance à l'Espérou avec l'école de Trèves.

MODIFICATIONS AU NIVEAU DES AGENTS COMMUNAUX

Nous souhaitons une bonne retraite à Maryvonne CALAZEL depuis 1er Décembre 2021.

Arrivées de Doriane CAREL, en charge de la garderie dès 16h30 et présente tous les jours sur le temps scolaire en classe, en tant qu'assistante des enseignants, et Bénédicte MARTINS, en charge de la restauration scolaire et de l'accueil et garderie du matin. Gabrielle BERTRAND s'est vue confier de nouvelles missions (garderie).

Prévision de départs en retraite en 2022-2023, à anticiper : Sylvie CAUSSE-BOYER, Bernard POUZENS.

TRAVAUX DE LA PLACE

AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE DU VILLAGE
LANUEJOLS

MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNE DE LANUEJOLS
Place Fontaine
30750 Lanuéjols
04 67 82 70 83

MAITRISE D'OEUVRE

AGENCE AMPHOUX
Paysagiste concepteur
544 route d'Aubais 30250 Sommières
04 66 80 32 45

MONTANT DES TRAVAUX

430 511.28€ TTC
358 759.40€ HT

FINANCEURS - Partenaires subventions

LA DETR

ETAT DETR 131 420 €

REGION OCCITANIE 100 000 €

DEPARTEMENT DU GARD 97 891 €

NATURE DES TRAVAUX

- Donner à cette place une vraie dimension de centre du village pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village (tant pour faciliter de nouvelles installations que pour le tourisme)
- Les accès à la Mairie et à la Poste (rampe PMR) sont améliorés
- Le stationnement est organisé et canalisé afin de libérer l'espace central
- Le monument aux Morts est mis en valeur autour d'un square planté
- Le parvis devant l'église est élargi, mettant en valeur l'architecture et facilitant l'accès aux différents usages
- L'organisation de la place a été pensée pour les différentes festivités (foires d'été) et notamment la Fête de la St Jean
- Un lieu de rencontres, de convivialités, de jeux et d'activités.

ENTREPRISES

LOT 1 : TERRASSEMENT, RESEAUX ET DIVERS
SARL GERMAIN RENE
Mont du Moulin
30750 Lanuéjols

LOT 2 : MOBILIERS, SERRURERIE
URBAN'NT
159 rue du Mas de Bringaud
34000 Montpellier

LOT 3 : AIRE DE JEUX
Non attribué

LOT 4 : MACONNERIE
AB TRAVAUX SERVICES
ZA Saint-Julien-du-Gourg
48400 Florac Trois Rivières

LOT 5 : REVETEMENTS DE SOLS
AB TRAVAUX SERVICES
ZA Saint-Julien-du-Gourg
48400 Florac Trois Rivières

LOT 6 : ESPACES VERTS
AB TRAVAUX SERVICES
ZA Saint-Julien-du-Gourg
48400 Florac Trois Rivières

Les différents marchés concernant les travaux de la place sont enfin attribués. Il ne reste plus qu'à se déterminer sur le marché concernant les jeux d'enfants. Les travaux auraient pu commencer dès le 1er décembre, mais en accord avec les entreprises, nous avons préféré reporter après les fêtes de fin d'année. En effet, il aurait été dommage de ne pas pouvoir profiter de la place entre Noël et le jour de l'An et de commencer 2022 au milieu d'un chantier. Aussi, après la pose du panneau, le démontage de la fontaine (qui aura lieu fin décembre) et l'enlèvement de la végétation, les engins n'entreront en action que le 10 janvier 2022, en espérant que la météo sera clémente. !

TRÈS IMPORTANT :

Le recensement de la population sur la commune de Lanuéjols aura lieu à partir du 20 janvier 2022.

Nathalie BERTOT, sera notre agent recenseur. **Elle seule est habilitée à prendre contact avec vous.** Le recensement permet de recueillir les informations nécessaires à l'INSEE, pour connaître notamment les besoins de la population actuelle et d'établir la contribution de l'Etat au budget de notre commune.

POUR INFORMATION :

« Répondre par internet reste la manière la plus simple de se faire recenser. »

Nathalie distribuera dans vos boîtes aux lettres la notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site : Le-recensement-et-moi.fr

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Ce que nous vous encourageons de faire. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous distribuera des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis elle conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Nous vérifierons ensuite la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Mairie, les après-midis uniquement.

VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE DU 12 OCTOBRE 2021

Après l'annulation, au dernier moment, de la visite initialement prévue le 24 septembre dernier, la visite à Lanuéjols de Mme la sous-préfète du Vigan a été reportée à mardi 12 octobre de 14h à 16h, en réponse à une inquiétude importante concernant de SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de Lanuéjols. Au programme de l'après-midi : visite de la résidence des Ormeaux (concernée par l'action du SSIAD), de l'école, du centre de Formation et enfin la caserne des Pompiers. Accompagnée par Géraldine TRONG, Virginie BOYNE et Alexandre VIGNE, finalement, Mme la Sous-Préfète est restée avec nous jusqu'à 18h30.

HALLOWEEN POUR LES ENFANTS ET LES PERSONNES ÂGÉES

Un petit groupe de mamans a organisé une fin d'après-midi festive, le 31 Octobre, dans les rues de Lanuéjols : la troupe des enfants déguisés a eu l'opportunité de demander des friandises aux habitants. Ils sont passés par la Résidence des Ormeaux, prévenue préalablement, et les résidents ont eu le plaisir de partager ce moment avec les petits monstres.

SPÉCTACLES DE L'AUTOMNE

Le 9 octobre : Théâtre-comédie, « je préfère qu'on reste amis », par la compagnie des 100 têtes

Le 16 Octobre : Spectacle lyrique « EN VOIX » par Valentine Martinez

Le 30 octobre, nouvelle édition du RAM DAN Night, organisé par le Comité des fêtes, avec un franc succès.

Le 6 Novembre : Les 2 Jacques (Brel et Higelin), soirée musicale

Le 4 décembre : Concert Gospel avec Rachel Ratzisafy et 20 choristes

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021

La cérémonie de ce 11 novembre avait été annoncée à 11h30, mais pour des raisons d'organisation indépendantes de la mairie, le Maire a dû démarrer la cérémonie à 11h. En effet, toutes les personnes, y compris les anciens combattants, qui étaient présents à l'office religieux en mémoire des Morts pour la France, se sont retrouvées sur le parvis devant le Monument aux Morts avec une demi-heure d'avance.
Le Maire présente ses excuses auprès de tous les concitoyens, les conseillers municipaux et les Gendarmes qui, de ce fait, sont arrivés à la clôture de la cérémonie et remercie ceux qui étaient présents, pour cet hommage émouvant, accompagnés par la chorale de Camprieu.

L'ensemble des messages et discours, est consultable sur le site officiel de Lanuéjols.fr

Alexandre VIGNE, Maire de Lanuéjols

DÉLÉGATION AUX DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT : RÉSUMÉ DES POINTS IMPORTANTS

1) **Collecte des fermentescibles** : Arrêt de la collecte des poubelles vertes à partir **du 15 décembre 2021 ;** Les utilisateurs de ce service (poubelles vertes) se verront attribuer un composteur, prioritairement, offert par la Communauté des communes.

   « Opération composteur » : Tous les habitants désireux d'être bénéficiaires d'un composteur individuel sont priés de **s'adresser en mairie.**

2) **Containers jaunes :**

   - Les points de collecte sont répartis sur 4 lieux : Aire de Montjardin, La Mouline, La Bascule entre boulangerie et Hôtel, et rue du Barry.
   - Nous avons constaté que le nombre de containers n'était pas suffisant : nous en avons commandé en supplément pour Rue du Barry, la Bascule et Montjardin, qui seront livrés sous peu.
   - Afin d'éviter une utilisation inappropriée des containers jaunes : le Guide du tri, distribué dans le précédent bulletin municipal, en Août dernier, reprend très clairement les différents emballages à trier et ce qui va directement aux ordures non recyclables (poubelles grises). Des autocollants explicatifs seront collés sur les containers. Merci d'avoir le respect du travail des agents communaux et de ne pas les enlever, par récrimination. Ce Guide du Tri est à disposition en mairie.
   - Des sacs jaunes pour les emballages à recycler sont à votre disposition gratuitement en mairie. Chaque foyer pourra en demander jusqu'à 2 rouleaux par an. Une fois rempli par vos soins, chez vous, il est possible de jeter le sac entier dans le container jaune sans contact avec le container. Ces sacs jaunes transparents sont à réserver exclusivement au tri des déchets recyclables.
   - Avis de la population : nous sollicitons vos avis par un petit questionnaire anonyme à remplir, **en bas de la dernière page et au dos de ce bulletin** : il pourra être déposé dans une urne située à divers endroits (mairie, agence postale, boulangerie). Les réponses de ce questionnaire très simple et court nous serviront de base lors des discussions pour la commission déchets et la réunion future avec le Symtoma. Nous vous remercions par avance pour vos réponses et vos avis.
   - Jours de ramassage : une fois par semaine, le lundi en période hivernale et deux fois en été (lundi et jeudi).

3) **Colonnes à verre** : des sites supplémentaires sont à prévoir : Licide, Les Mazes. Une colonne pour les verres va être installée vers le rondpoint des Mazes, dès que le temps aura permis la création d'une dalle bétonnée.

4) **Composteurs individuels et collectifs** ; un composteur collectif de 1400 litres en bois avec 3 casiers pourra être installé dans la commune, sur une aire enherbée, un peu loin des habitations et à disposition de tous. Un deuxième pourra être demandé en cas de trop plein. Il sera sous la gestion et contrôle d'une personne volontaire de la commune.

   Des composteurs individuels (d'environ 300 litres) seront **mis à disposition de tous les habitants qui le souhaitent** et qui s'inscriront en mairie, accompagnés d'une charte de bon usage à signer.

5) **Containers cartons :** au 1er trimestre 2022, après l'enlèvement des gros containers à 3 entrées restants sur la commune (Haut de Montjardin, Les Ormeaux, Rond-point des Mazes, Licide), pourront être mis en fonction des containers spéciaux en bois, pour les cartons bruns. Ceux-ci devront être pliés, de manière à gagner de la place. Les cartons sont valorisables pour la collectivité.

6) **Une réunion publique** sera organisée, dès que les mesures sanitaires le permettront, en présence de P. COMPAN, président du Symtoma, Laurette ANGELI (Maire de Saumane), Régis VALGALIER (Maire de Trèves), Charlène POMPA (Agent intercommunal et responsable déchets), les élus municipaux de Lanuejols. Les habitants de Lanuéjols seront bien sûr conviés.